

Direction Générale Déléguée à la Cohésion Sociale
Pôle Egalité
Mission Politique de la ville
44923 Nantes cedex 9

Affaire suivie par Julie DEVALLAN
Tél. +33 (0)2 40 99 98 87
julie.devallan@nantesmetropole.fr

et Lise COUNIS
Tél. +33 (0)2 40 99 98 86
Lise.counis@nantesmetropole.fr

Nos réf. : 20180220_invitation_GTC

Invitation

Nantes, le 30/01/2018

Objet de la réunion :

Groupe Technique de Coordination

Date et heure de la réunion :

Mardi 20 février 2018 de 14H00 à 16H00

Lieu de la réunion :

Salle de la Loire, rdc, Bâtiment Champ de mars, 2 cour du champ de mars à Nantes

Ordre du jour :

- **Site Internet Contrat de Ville :** présentation et administration
- **Grande mobilisation nationale** en faveur des habitants des quartiers, en vue de l'identification d'actions remarquables susceptibles d'être dupliquées.

.../...

Participants :

Rezé : Robin DEGREMONT,

Saint-Herblain : Anne-Laure JOSEPHINE

Nantes : Agnès DEVY, Louise RIGOLLIER

Orvault : Fabien CHAPEDELAINE,

Nantes Métropole : Jean-Michel JAOUEN, Julie DEVALLAN, Soumaya BAHIRAEI H'DADDOU, Cécile PICHÉRI, Philippe RIGOLLIER, Aurélien BESNARD, Ethel WILLIOT, Lise COUNIS

Conseil Général : Cécile CHOLLET, Adeline REMY, Caroline BEAL SANCHEZ

ARS : Corinne LECLUSE

État : Angélique BRETON, Sylvie LE BERRE, Christophe FENNETEAU (DRAC), Michel BARNETTE (DDTM), Michael BOSSARD (DDTM)

Résoilles : Emilie Sarrazin

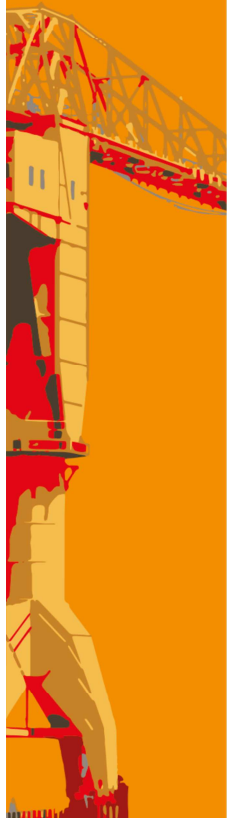
Associations : Christophe CHAUVET, Gaëtan BOURDIN, Florence LACAZE, Pascal GOMEZ, Laure COIRIER, Sarah LELONG, Alain ARNAUD

Conseil Citoyen : Saadi HOUDA



Groupe Technique de Coordination / Gouvernance

20/02/2018



- C'est quoi ce groupe ?
- Grande Mobilisation Nationale
- Site internet
- Les prochaines dates

■ C'est quoi ce groupe ?

Ouverture du Groupe Gouvernance : Accueil de 5 nouveaux membres

Fusion du Groupe technique de Coordination et du Groupe Gouvernance

Tour de table des participants

■ Bilan du RDV politique de la Ville du 11 décembre :

- ✓ **Mixité** des acteurs, une **écoute**, des **envies** // Des **frustrations** par rapport au temps de paroles
- ✓ Un **film**, une **fresque**, **livret de restitution**
- ✓ Des groupes de travail thématiques qui s'ouvrent :
 - 30 **représentations associatives** dans les groupes de travail, avec 15 associations représentées.
 - 14 **représentations de conseillers citoyens**.
- ✓ S'agissant du groupe gouvernance, accueil de 5 nouvelles personnes.

■ Fusion du GTC et du groupe Gouvernance.

- ✓ Le groupe technique de coordination, c'est quoi ?
Groupe, piloté par la Préfecture et Nantes Métropole qui réunit des représentants de l'ensemble des « collèges » du contrat de ville, les villes et les pilotes de groupes de travail thématiques.
Missions : partager l'actualité politique de la ville et des groupes de travail, mobiliser les partenaires, préparer les comités de pilotage.
Fréquence : trois fois par an.
- ✓ Groupe gouvernance : 2 chantiers – Site internet et évaluation du contrat de ville.

→ **Proposition de Fusion** : La gouvernance se structure. Besoin l'ensemble des membres du GTC pour l'animer, la faire vivre, suivre les nouveaux chantiers.
→ **Modalités à tester**. Peut-être besoin parfois de créer un sous-groupes de travail sur une thématique spécifique avec des volontaires.

■ Prochaines dates GTC / Gouvernance :

- ✓ **20/03/2018, 14h00 – 15h30, (Salle du Hocmard – Valmy)**
- ✓ **05/06/2018, 14h00 – 15h30, (Salle de la Loire)**

A small orange square icon.

LA GRANDE MOBILISATION NATIONALE

■ Le site internet : un besoin des partenaires

- ✓ Cible : Les partenaires du contrat de ville
 - ✓ Un **espace de capitalisation des informations** relatives à la politique de la ville de l'agglomération nantaise : repères utiles, agenda, retour sur les temps forts, documents ressources des instances, groupes thématiques et des quartiers
 - ✓ Un comité éditorial pluriel
 - ✓ Une mise en ligne début avril à l'issue du COPIL Contrat de ville
 - ✓ Des fonctions à développer sur le long terme : un espace forum, un espace collaboratif
-
- ✓ Voir le projet : <http://185.22.109.138/~politique/>

■ Faire vivre le site internet.

- ✓ **Le GTC = comité éditorial du site internet. Instance de validation des contenus et de leur mise à jour.**

La validation des contenus/actualisation du site est faite dans le cadre de chaque GTC. Cela permet de rythmer l'actualisation du site. Une souplesse devra être trouvée, dans le cas où une actualité doit être partagée entre les GTC.

Cela participer d'un partage entre groupes de travail et collègues : calendrier / ressources / chantiers

Les contenus à actualiser :

- ✓ L'espace Comités de pilotage
- ✓ L'espace inter-associatif
- ✓ L'espace Conseils citoyens
- ✓ Les pages quartiers
- ✓ Les pages groupes thématiques.

Chacun est responsable du contenu des pages dont il est référent.

Premier travail : Valider le contenu des pages / Faire des propositions de modifications pour le GTC du 20 mars.

Administration/ actualisation des contenus.

- ✓ Proposition : constituer un groupe volontaires, représentatifs des différents « espaces » à actualiser pour réaliser l'actualisation du site dans l'outil.
- ✓ L'idée est de :
 - se former à l'outil pour être autonome sur l'actualisation des données, après validation dans le cadre du GTC
 - durant la formation, tester l'outil et ajuster les modifications/ ajustements à prendre en compte rapidement
 - être relais des évolutions souhaitées par les partenaires.

Les GTC / Gouvernance :

- 20/03/2018, 14h00 – 15h30, (Salle du Hocmard – Valmy)
- 05/06/2018, 14h00 – 15h30, (Salle de la Loire)

Appel à projets :

- 15 mars : Comité des financeurs

COPIL Contrat de Ville

- le 6 avril 2018, de 10H à 12H30, salle de la Loire, 2 cour du champ de mars à Nantes (locaux de Nantes Métropole)
- le 19 juin 2018, de 14H30 à 17H, salle de l'Erdre, entrée place Roger Salengro (Préfecture de Loire Atlantique)
- le 16 octobre 2018, de 14H à 16H, salle de la Loire, 2 cour du champ de mars à Nantes (locaux de Nantes Métropole)

Inter-Associatif : fin mars (date en cours de calage)

Inter-Conseils : Mai - Juin

Mission Politique de la Ville

Rédigé par Julie DEVALLAN

Tél. +33 (0)2 40 99 98 87

julie.devallan@nantesmetropole.fr

Nantes,

Compte-rendu

Objet de la réunion : Groupe technique de coordination/ Gouvernance

Date de la réunion : Jeudi 20 février 2017

Pièces jointes :

- PPT diffusé lors de la séance
- Tableau : liste des personnes inscrites aux groupes de travail
- Lien vers le projet de site internet (site encore non mis en ligne mais travaillé sur un espace dédié) : <http://185.22.109.138/~politique/>

Participants :**Nantes Métropole :** Jean-Michel JAOUEN, Cécile PICHERIT, Aurélien BESNARD, Soumaya BAHIREI H'DADDOU, Ethel WILLIOT**État :** Angélique BRETON,**Villes :** Robin DEGREMONT (Rezé), Anne-Laure JOSEPHINE (Saint Herblain), Fabien CHAPEDELAINE (Orvault), Agnès DEVY (Nantes)**Représentants de Conseils citoyens :** Roger LEMAISTRE (Conseil citoyen de Nantes Nord), Houda SAADI (Conseil citoyen Malakoff),**Représentants associatifs :** Alain ARNAUD (La Sagesse de l'image), Christophe CHAUVET (PaQ'la Lune), Pascal GOMEZ (Océan), Dorothée JEGO (PULSART), Sophie GUERIN (La ligue de l'enseignement_FAL44), Florence LACAZE (La ligue de l'enseignement_FAL44)**RésO Villes :** Émilie SARRAZIN**Excusés :****Nantes Métropole :** Philippe RIGOLLIER**Orvault :** Fabien CHAPEDELAINE**Etat :** Corinne LECLUSE (ARS), Christophe FENNETEAU (DRAAC), Michel BARNETTE (DDTM)**Conseil départemental :** Cécile CHOLLET**Association :** Soeung Thavie (Tissé Métisse)**Diffusion : Participants, absents et excusés****Date, heure et lieu de la prochaine réunion :** Mardi 20 mars, 14H30/16h30, Salle du Hocmard, bâtiment Valmy, 11 avenue Carnot à Nantes.

Relevé de décision	Suivi/échéance
1. Le groupe technique de coordination (GTC) / Gouvernance : C'est quoi ? C'est qui ? <u>Rappel du contexte.</u> Le groupe technique de coordination (GTC), créé au moment de l'écriture du contrat de ville et co-piloté par Nantes Métropole et la préfecture, est un groupe technique qui réunit les parties prenantes de l'animation et de la gouvernance du contrat de ville : les 4 villes, les pilotes des 9 groupes de travail thématiques et des représentants associatifs et depuis plus récemment RésO Villes au titre de son lien avec les conseils citoyens. Le groupe technique coordination (GTC) constitue une instance de partage des actualités en matière de politique de la ville (réforme nationale, calendrier et événements liés à l'animation du contrat de ville au niveau local, etc.), des actualités et travaux en cours dans les groupes thématiques et de préparation des comités de pilotage. Le groupe gouvernance, également créé au moment de l'écriture du contrat de ville et co-piloté par Nantes Métropole et la préfecture, réunit les villes, des représentants du G7 (les 7 associations qui ont intégrés la gouvernance du contrat de ville en 2014). Sur l'année 2015 /2016, le groupe gouvernance a travaillé à la co-construction du système d'animation et de pilotage du contrat de ville et la co-écriture de la charte relative à la participation des conseils citoyens et des associations dans la gouvernance du contrat de ville. Sur 2017, le travail a porté sur le partage du bilan des groupes thématiques, l'accompagnement de la dynamique autour de la création de l'inter-associatif et l'organisation des RDVs annuels politique de la ville. Pour les années 2018/2020, le travail sera centré sur le suivi de la vie de gouvernance, développement du site internet et l'évaluation. <u>Fusion du Groupe Technique de Coordination et du Groupe Gouvernance.</u> Les chantiers engagés dans le cadre du groupe gouvernance (développement du site internet et évaluation) nécessite la participation de l'ensemble des parties prenantes du contrat de ville. Dans ce contexte, le cadre du groupe technique de coordination apparaît adapté. Nous proposons donc la fusion des deux groupes. <u>Ouverture du groupe gouvernance.</u> Suite au RDV politique de la ville du 11 décembre 2018, 5 nouvelles personnes intègrent le groupe technique de coordination : Roger Lemaistre et Houda Saadi, respectivement représentants des conseils citoyens de Nantes Nord et Malakoff, Alain Arnaud de la Sagesse de l'image, Dorothée Jego de Pulsart (en remplacement de Maxime Apostolo)	

Relevé de décision	Suivi/échéance
et Soeung Thavie de Tissé Métisse. Bienvenue à eux. <u>Question :</u> <u>C'est quoi l'inter-associatif ?</u> Suite à l'écriture du contrat de ville (fin 2014), 7 associations ont intégré la gouvernance du contrat de ville. Les 7 associations au moment de la co-écriture de la charte de participation ont souhaité intégrer un principe de renouvellement du mandat associatif à mi-contrat. L'idée était de pouvoir renouveler la moitié des sièges associatifs. Un appel à candidatures a donc été lancé par Nantes Métropole et la préfecture. 22 associations y ont répondu favorablement. Au vu du nombre de candidats associatifs, il a été décidé qu'au lieu de sélectionner des associations, il serait intéressant de réfléchir à la création d'un collectif associatif, un inter-associatif. Cela permettrait notamment d'assurer une meilleure représentation des associations dans les groupes thématiques. L'inter-associatif formalise encore actuellement ses modalités de fonctionnement. Il a été proposé par les associations de déléguer pour un an la coordination de l'inter-associatif à deux associations, La ligue de l'enseignement FAL et PaQ'La Lune. Une information sera faite lors du prochain Comité de pilotage. <u>2. Les suites du RDV politique de la Ville.</u> • Voir ci-joint le support présenté et la liste des inscrits dans les différents groupes de travail thématiques. Les associations et conseils citoyens alertent sur le fait que d'autres conseillers citoyens et associations pourraient souhaiter intégrer les groupes thématiques. Cette possibilité est ouverte : contact : Julie Devallan, julie.devallan@nantesmetropole.fr <u>3. La grande mobilisation nationale.</u> Dans le cadre de la mobilisation nationale autour de la politique de la ville, le président de la République a confié à Jean-Louis Borloo, auprès du ministre de la Cohésion des territoires, la mission de dresser un état des lieux et de faire des propositions pour les quartiers et leurs habitants. Dix groupes de travail thématiques sont également lancés pour compléter ce travail d'élaboration de propositions : évaluation et indicateurs de suivi ; secteur associatif ; image des quartiers ; apprentissage et formation professionnelle ; emploi ; orientation et parrainage ; culture ; lutte contre les discriminations ; éducation ; sport. Les résultats de la mission de Jean-Louis Borloo et des réflexions menées par les dix groupes de travail nourriront les travaux du Comité interministériel des villes, qui se tiendra au printemps, et du Conseil présidentiel des villes. Au niveau local, l'État a initié deux temps de travail autour de l'emploi et de	

Relevé de décision	Suivi/échéance
l'évaluation et indicateurs de suivi du contrat de ville. Il a également demandé aux groupes travail thématiques de faire remonter les actions remarquables à remonter fin février. La liste proposée est la suivante : • Emploi, action Place ô gestes • Éducation, café des parents • Culture : valorisation de la démarche, du mode d'animation du groupe culture et du cahier des acteurs • Cadre de vie : Action Passerelles citoyennes menée par Océan Le GTC propose également de valoriser, en matière gouvernance, la prise de parole des associations intégrée au contrat de ville et la charte relative à la participation des conseils citoyens et des associations au contrat de ville. <u>4.Site internet.</u> • Le site qui est actuellement en projet et travaillé sur un espace dédié, non mis en ligne au public est présenté. Vous pouvez le consulter sous le lien suivant : http://185.22.109.138/~politique/ • <u>Les questions :</u> - Objet du site internet : Le site internet est un espace de capitalisation des informations relatives à la vie du contrat de ville : partage d'actualités des instances, des conseils citoyens, de l'inter-associatif, et des chantiers des groupes thématiques notamment. Il vise essentiellement les partenaires du contrat de ville. _ Le site interne ne pourra contenir l'ensemble des actualités relevant la politique de la ville. Ainsi, à titre d'exemple, une actualité de la maison de l'emploi ne sera partagée que si elle sert à l'avancée du groupe développement économique, emploi et formation. _ Le site internet n'a pas vocation à substituer à d'autres outils numériques. Les conseils citoyens continueront à recevoir les newsletters de la caf ou autres organismes dont ils suivent l'actualité. _ Il est demandé à ce que le site puisse évoluer à terme vers une fonction forum ou d'inter-activité. - Il est demandé d'intégrer un lexique des mots et acronymes de la politique de	

Relevé de décision	Suivi/échéance
la ville. RésO Villes pourrait être soutien sur ce travail. • <u>Les modalités d'administration.</u> LE GTC fait évoluer la proposition d'administration du site internet présenté en séance. La proposition est la suivante : ✓ Des référents (2 à 3) sont nommés pour chaque espace à actualiser. Chacun de ses référents ont la responsabilité de l'actualisation de son espace. ➔ L'espace des comités de pilotage : Nantes Métropole et Préfecture ➔ L'espace inter-associatif : Personnes à identifier parmi les associations membres du GTC. ➔ L'espace conseil citoyen : Le(s) conseillers volontaires parmi les membres du GTC et RésO Villes. ➔ Les pages quartiers : Nantes Métropole en lien avec les Villes ➔ Les pages de groupes thématiques : les pilotes des groupes thématiques ✓ Un atelier qui reposera l'objet du site internet, permettra de définir une charte de bonnes pratiques et de former les personnes à l'actualisation des contenus sera proposé à l'ensemble des personnes responsables de l'actualisation du contenu des pages. ✓ Les échanges autour du site internet dans le cadre du GTC porteront sur les perspectives d'évolution du site, de retour sur les pratiques des usagers et non sur les contenus en propres. • <u>A faire :</u> Pour le 20 mars, chacun des référents des contenus des pages devra valider le contenu de sa page. A cette étape, le contenu est validé sur un document word et non sur le site. <u>5. Prochaines dates.</u> Les GTC / Gouvernance : 20/03/2018, 14h00 – 15h30, (Salle du Hocmard – Valmy) 05/06/2018, 14h00 – 15h30, (Salle de la Loire)	

Relevé de décision	Suivi/échéance
Appel à projets : 15 mars : Comité des financeurs COPIL Contrat de Ville le 6 avril 2018, de 10H à 12H30, salle de la Loire, 2 cour du champ de mars à Nantes (locaux de Nantes Métropole) le 19 juin 2018, de 14H30 à 17H, salle de l'Erdre, entrée place Roger Salengro (Préfecture de Loire Atlantique) le 16 octobre 2018, de 14H à 16H, salle de la Loire, 2 cour du champ de mars à Nantes (locaux de Nantes Métropole) Inter-Associatif : 29 mars de 17 à 18H30. Inter-Conseils : Mai - Juin	